



PROJET SPORTIF REGIONAL 2021 - 2024

**ARIEGE – AUDE - AVEYRON – GARD - HAUTE-GARONNE –
GERS – HERAULT – LOT – LOZERE
HAUTES-PYRENEES – PYENEES-ORIENTALES – TARN –
TARN-ET-GARONNE**

avertissement liminaire

Le présent document ne reprend pas des considérations générales sur le cyclotourisme et la promotion du vélo dans ses pratiques désormais classiques, et qui couvrent le champ de compétences et d'investigation de FFVELO : vélo sportif, vélo cyclotouriste, vélo balade ou vélo utilitaire.

Les documents de base constituant le cadre structurel de la fédération française de cyclotourisme, à portée nationale, ainsi que celui de la région occitane sont rappelés ci-dessous.

1 – « Le PROJET SPORTIF FEDERAL 2021 – 2024 ».

Extrait

« Le Comité régional Occitanie de cyclotourisme (CoReg Occitanie) constitue un des treize bras armés de la fédération française de cyclotourisme en région. A ce titre, sa politique et ses actions opérationnelles s'inscrivent dans « Le Projet sportif fédéral 2021-2024 le vélo un enjeu de société » validé par le Comité directeur fédéral le 7 avril 2021.

Le document de référence présente les orientations de développement du cyclotourisme et du vélo dans le cadre du « plan vélo » mis en place par le Gouvernement. Le cyclotourisme est une activité de plein air favorisant une philosophie de pratique qui allie les dimensions physiques et culturelles. Le cyclotourisme favorise l'inclusion sociale, la préservation de la santé et s'inscrit dans une démarche de développement durable. La pratique du cyclotourisme se décline sur l'ensemble du territoire national et en dehors de celui-ci. Il répond aux critères d'intérêt général de l'ANS et aux priorités du Ministère en charge des Sports. »

2 – Le PROGRAMME du CoReg Occitanie pour la nouvelle Olympiade 2021-2024.

Dans le cadre des élections de son Comité directeur (AG 2020) en ce début de changement d'Olympiade, un programme a été établi par la nouvelle équipe désormais en charge de cette instance. Cette profession de foi a été *de facto* approuvée par une grande majorité des clubs occitans constitutifs du corps électoral.

Une équipe resserrée à 11 membres a donc en charge l'encadrement régional des 13 Comités départementaux (CoDep) et des quelque 300 clubs représentant 12000 licenciés. Le budget annuel est l'ordre de 55000 euros.

En Pièce Jointe au présent document :

le Programme du CoReg Occitanie et le trombinoscope de son Comité directeur.

Fait à Balma, le 18 mai 2021

Le nouveau président
Jacques Clamouse



EXTRAIT du PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MARS 2021

Trombinoscope des membres élus du CoDir, et Fiche-Programme.

TROMBINOSCOPE



Comité Directeur élu du Comité Régional Occitanie 2021 - 2024

Bureau

Secrétaire Adjoint
& webmaster



Hervé
ARIBAUD

Secrétaire Général
& Vice Président



Jean-Jacques
CASSOU

Président



Jacques
CLAMOUSE

Trésorier
Général



Antoine
GARCIA

Commissions

Formation



Jean-Pierre
JOLIBERT

Structures & EFV



Claude
CLAMENS

Référent jeunes



Serge
CORBIERE

Tourisme



Michel
FONTAYNE



Maurice
BATUT

Référente Féminine & Sécurité



Raymonde
LE PRIEUR

Membre



Raymond
SERRES



Jean-Yves
CAQUARD

Censeurs aux comptes



Jacques
GUELTON

PROGRAMME POUR LA NOUVELLE OLYMPIADE 2021 – 2024

CONSTATS

1) A la création des COREGs, la Fédération souhaitait accompagner la réorganisation territoriale en instituant un « couple » stratégique (Siège-COREGs) et un « couple » opérationnel (CODEPs-Clubs). Au cours de l'Olympiade écoulée, force est de constater qu'aucuns de ses souhaits n'ont été exaucés. L'organisation et le fonctionnement des nouveaux COREGs ont été calqués sur ceux des anciennes Ligues.

2) Le COREG Occitanie, avec 13 départements, ne permet pas la relation de proximité. Son éloignement avec les Clubs rend imperceptible et incompréhensible son rôle. Des tâches redondantes, sans valeur ajoutée, entre le COREG et les CODEPs alourdissent les démarches administratives. Il en résulte un manque d'efficacité, une perte d'énergie, de moyens, ainsi qu'une lenteur dans la mise en œuvre des projets. La baisse des subventions ANS (Agence Nationale du Sport) (ex-CNDS) et le transfert progressif vers les clubs nécessitent une adaptation et un accompagnement de ces derniers pour réaliser des projets et effectuer les demandes de subvention. Le vieillissement des dirigeants ainsi que le manque de bénévoles conduisent à un affaiblissement des comités directeurs qui assurent le fonctionnement des Structures. La crise sanitaire vient accélérer le processus de baisse des effectifs. Cependant, l'engouement pour le vélo nous offre des opportunités qu'il nous faut saisir.

OBJECTIFS

- Donner une dimension stratégique aux COREGs via une réflexion avec les autres COREGs, sous l'égide du Responsable fédéral de la commission relations et aides aux Structures.
- Reconfigurer le COREG pour le rendre plus efficace, en lien avec la Fédération, au service des CODEPs.
- Renforcer le rôle des CODEPs en leur apportant un soutien administratif, technique et financier par des formations.
- Aider nos structures à la conquête de nouvelles pratiques et au développement du tourisme à vélo régional en profitant de l'engouement actuel.

PROGRAMME prévisionnel et MOYENS associés.

au niveau TECHNIQUE

en matière de formation,

- accompagner les CODEPs dans leurs missions et les apprendre à FAIRE (*pour être autonome*) par des formations adaptées.
- communiquer, diffuser les informations, intervenir à la demande des Structures.
- recenser les besoins en cadres, en écoles françaises de vélo ou en stages.
- sensibiliser les dirigeants et les adhérents à la formation.
- mettre en place des stages dans sa région.
- gérer le fichier des cadres : moniteurs, animateurs, dirigeants, animateurs et initiateurs des départements.
- mettre en place des actions en relation avec la commission jeunes des départements.

Moyen : Commission « Formation » (avec le Délégué régional Formation).

dans le domaine du « tourisme à vélo »,

- encourager une pratique, accessible à tous, basée sur le plaisir et la convivialité.
 - contribuer au développement des randonnées permanentes, des cyclo-découvertes, des séjours,...
- Soutenir les manifestations mémorielles (*Journée Albert Bures, Appel des Pyrénées, Pic de Nore, ...*).
- participer à la mise en place des schémas d'itinéraires en liaison avec les Comités départementaux, avec le Conseil régional et le Comité régional du tourisme.
 - favoriser le « Sport Santé ».

Moyen : Commission « Tourisme ».

pour les aides aux Structures,

- détecter les besoins des CODEPs.
- proposer des formations.
- accompagner des projets.
- aider à la réalisation de demandes de subventions.

Moyen : Commission « Aides aux Structures ».

dans le domaine de la communication numérique,

- participer à la commission nationale de la transition numérique.
- développer, dans les Structures, la communication électronique et l'utilisation des réseaux sociaux.

au niveau STRATEGIQUE

- militer pour l'acceptation de FFvélo à la FFCT.
- favoriser le développement FFVélo en profitant de l'engouement pour le vélo et des opportunités qui sont offertes, en nous adressant aux pratiquants actuels ou aux nouveaux entrants, aux échelons départementaux et régionaux. Cibler plus particulièrement les Jeunes, les féminines et les familles. .
- préconiser une refonte de la stratégie d'Aides aux Structures.
- réfléchir au devenir du *Centre des 4 Vents* et de la Revue fédérale, déficitaires financièrement.
- proposer un nouveau mode de scrutin des élections fédérales.

Moyen : Groupe de Travail permanent inter-COREGs (*Président-e-s*), sous l'égide du Responsable fédéral de la commission relations et aides aux Structures.

INDICATEURS de SUIVI

Mettre en place des indicateurs et outils de suivi correspondant aux objectifs fixés par le Comité Directeur, tels que :

- Nombre de formations par catégories, nombre EFV, nombre de sites internet actifs, nombre de Clubs et de licenciés, autres (*à définir*)